



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Dossier suivi par

Anne DUHAMEL,
IA-IPR de philosophie
Tél : 06 12 60 61 73
Mél : Anne.duhamel@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

À Mesdames les professeures et Messieurs
les professeurs de philosophie

s/c Mesdames les Cheffes et Messieurs les
Chefs des établissements publics

Nantes le 3 septembre 2021

Objet : Lettre de rentrée Philosophie 2021

Après un été qui je l'espère fut beau et reposant, je souhaite tout d'abord la bienvenue aux professeurs rejoignant notre académie et, tout particulièrement, aux cinq stagiaires que nous accueillons cette année.

Ensuite, avant toute chose, je tiens à vous renouveler mes sincères remerciements au nom des élèves et de l'institution pour votre engagement tout au long de l'année passée, dans des conditions d'enseignement complexes, afin d'offrir aux élèves un enseignement solide, sans jamais oublier cette finalité de les accompagner dans leur construction de sujets, tant sur le plan intellectuel qu'humain.

Je tiens également à saluer le professionnalisme dont vous avez fait preuve lors des épreuves du baccalauréat de juin dernier où la philosophie était engagée, à savoir les épreuves de philosophie, de Discipline Non Linguistique, de spécialité *Humanités, littérature, philosophie* de Première et de Terminale des candidats individuels, et de Grand oral.

Confrontés à des épreuves inédites, à des outils et dispositifs nouveaux, des difficultés et des dysfonctionnements organisationnels et pratiques aussi, vous avez consenti à des efforts considérables et un engagement sans faille au service des candidats pour assurer une évaluation équitable et de qualité, collégialement élaborée en commissions, et dont nous pouvons être collectivement fiers.

Vous avez été nombreux à me signaler des dysfonctionnements, des solutions et des propositions pour l'avenir aussi. Sachez que tous ces éléments ont fait l'objet d'un bilan circonstancié, transmis à l'Académie et au groupe philosophie de l'Inspection générale, cette dernière ayant dressé des perspectives d'amélioration nécessaires ou possibles.

Enfin, je vous propose de revenir sur les dossiers qui seront les nôtres cette année.

Des perspectives nouvelles pour la philosophie

Après une première année de mise en œuvre des nouveaux programmes de philosophie et définitions des épreuves du baccalauréat, s'ouvre tout d'abord le temps d'une appropriation continuée des nouvelles notions, repères conceptuels et auteurs, des perspectives et de la place donnée à l'oral, ensemble qui conduit à une refonte de l'architecture du cours de l'année et à l'enrichissement des pratiques pédagogiques.

Cette appropriation est singulière et le fruit de la liberté pédagogique du professeur, le professeur étant bien l'auteur et le responsable du cheminement qu'il propose à ses élèves dans la découverte de la philosophie. Mais elle est également le fruit de la coopération en équipe d'enseignement, tant notre discipline est par nature dialogique et qu'elle s'enrichit des échanges et des partages de pratiques collégiaux.

Secrétariat :

Chrystelle Emerit, Tél : 02 72 56 65 07, Mél : Chrystelle.emerit@ac-nantes.fr
Rectorat de Nantes, 4 chemin de la Houssinière – BP 72616, 44326 Nantes CEDEX 3

Ce travail en équipe est crucial. L'installation de la spécialité *Humanités, littérature, philosophie* dans l'immense majorité des établissements impose de penser les articulations inédites entre la spécialité et le tronc commun. Et, si l'équipe de spécialité réunit les professeurs de Lettres et ceux de Philosophie engagés dans son enseignement pour construire et consolider leur coopération, il importe que l'équipe de philosophie toute entière en soit informée afin de penser le parcours différencié et articulé des élèves.

Ces axes de travail seront pour une part abordés dans le cadre de formations au plan académique. Pour la philosophie, sont prévues plusieurs formations : une sur la notion de justice (déclinaison académique des Rencontres Philosophiques de Langres), une sur l'engagement et la parole des élèves en philosophie, et un webinaire portant sur un problème, des concepts ou des auteurs du programme.

Pour la spécialité, une formation est prévue sur l'exercice des élèves et leur évaluation à destination des professeurs de Lettres et de Philosophie qui y enseignent. S'y ajoute une formation à l'automne prochain sur le cycle de la spécialité, assurée par Jean-François Frackowiack, IPR de Lettres, et moi-même ; poursuivant ainsi l'accompagnement de la mise en place de la spécialité engagé depuis le printemps 2019. Elle réunira un binôme de professeurs de Lettres et de Philosophie par établissement, désigné par le chef d'établissement. Plus loin, tous ces axes de travail seront au cœur de nos échanges, notamment lors des inspections et des réunions d'équipe que je mènerai cette année.

Par ailleurs, comme je vous en avais informés, les aménagements de la classe de terminale de la voie professionnelle introduisent la possibilité d'un atelier de philosophie dans le cadre ordinaire des enseignements, sans recourir à la forme dérogatoire de l'expérimentation qui avait prévalu jusqu'alors. Plusieurs collègues vont ainsi cette année assurer des ateliers de philosophie, appuyés par un Groupe de Recherche Action-Formation.

De plus, dans le cadre de l'expérimentation du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) mis en place à cette rentrée, une collègue prendra en charge le module de « Philosophie morale et politique (laïcité, valeurs de la République...) » de la Licence mention mathématiques, partagée entre le Lycée Henri Bergson d'Angers et l'Université d'Angers.

Il y a là la mise au jour manifeste du rôle que peut jouer la philosophie dans la formation intellectuelle des élèves, en dialogue avec d'autres disciplines et s'appropriant singulièrement d'autres enseignements. N'oublions pas non plus que nombre de collègues interviennent en Enseignement Moral et Civique ; d'autres également en Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain, en Histoire des Arts, en Cinéma-Audiovisuel ou en Discipline Non Linguistique par exemple.

Le contexte général de cette rentrée 2021

Si la philosophie se déploie dans des enseignements variés, sur des niveaux et des voies différents, son exercice s'effectue dans un contexte particulier qu'on ne peut ignorer.

D'une part, la situation sanitaire commande des ajustements et de l'anticipation en terme de continuité pédagogique. A ce titre, de nombreuses ressources académiques et nationales sont accessibles, et un plan de continuité pédagogique est proposé par chaque établissement.

D'autre part, l'assassinat de notre collègue Samuel Paty nous conduit à réengager la réflexion sur la laïcité. En complément des formations transversales sur la laïcité proposées au PAF, une formation disciplinaire interrogera et examinera la laïcité à travers des notions et des problèmes philosophiques présents dans les programmes de philosophie et de la spécialité et, plus loin, du point de vue de la spécificité de l'enseignement de notre discipline.

Adaptation des modalités d'organisation des baccalauréats général et technologique à compter de la session 2022

Dans cette année de consolidation de la réforme du lycée général et technologique, des adaptations des modalités d'organisation des baccalauréats général et technologique ont été apportées par la Dgesc dans une Note de service du 29-07-2021 publié au BO n°30 du 29-07-2021, valables dès la session 2022, dont voici le lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Secrétariat :

Chrystelle Emerit

Tél : 02 72 56 65 07. Mél : Chrystelle.emerit@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes, 4 chemin de la Houssinière – BP 72616

Cette note de service précise le mode d'évaluation du baccalauréat entre les enseignements qui relèvent du contrôle continu et ceux de l'examen final. Pour notre discipline, la philosophie, la spécialité *Humanités, littérature et philosophie* poursuivie en Terminale et le Grand oral relèvent de l'examen final. La spécialité suivie en Première, mais non poursuivie en Terminale, ne donnera plus lieu à une épreuve commune mais relèvera du seul contrôle continu.

L'examen final de la spécialité Terminale reste positionné au printemps 2022, avec des sujets nationaux. De même, la limitation sur les objets sur laquelle l'épreuve porte reste inchangée, à savoir : « la recherche de soi » (« les expressions de la sensibilité » et « les métamorphoses du moi ») et « l'humanité en question » (« histoire et violence » et « les limites de l'humain »).

Dans le cadre du contrôle continu, la définition d'un projet d'évaluation par établissement, validé par le conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration, doit être élaboré par l'ensemble des équipes pédagogiques sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'appui des corps d'inspection. Il vise à déterminer un cadre commun et assurer l'égalité des candidats. Un guide de l'évaluation produit par l'Inspection générale va être prochainement publié, réactualisant celui de février 2020.

J'aurai l'occasion prochainement de vous proposer des réunions en visioconférence afin que nous puissions échanger sur ce point important, sachant que nous avons déjà dans notre discipline des documents d'appui sur les exercices des élèves et leur évaluation, y compris avec des échelles d'évaluation, à la fois pour la philosophie et la spécialité (cf. Eduscol).

La formation continue académique

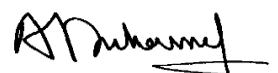
Pour finir, permettez-moi de vous rappeler que la campagne des inscriptions individuelles au plan académique de formation sera close le 22 septembre 2021. Pour les consultations et inscriptions, voici le lien : <https://www.ac-nantes.fr/personnels-et-recrutement/espace-formation/>, sachant qu'il suffit de sélectionner sur GAIA la consultation du plan de formation et d'indiquer l'année en cours. En ajoutant comme mot-clef « philo » / « HLP », vous pourrez accéder à l'ensemble des formations disciplinaires proposées :

- 21A017 0400 – 57707 : Notion et questions de philosophie : la justice
- 21A017 0403 – 57709 : Webinaire sur un problème, des concepts ou des auteurs des programmes
- 21A017 0402 – 57708 : L'engagement et la parole des élèves en philosophie
- 21A017 0406 – 57724 : Laïcité et problèmes philosophiques
- 21A017 0404 – 57710 : L'exercice et l'évaluation des élèves en spécialité *Humanités, littérature, philosophie*.

Dans cette année qui s'ouvre, soyez assurés chères et chers collègues de mon soutien et de mon accompagnement. N'hésitez donc nullement à faire appel à moi pour toute question ou difficulté, et n'hésitez pas non plus à me contacter pour toute proposition.

En vous souhaitant à toutes et à tous une très bonne rentrée,

Avec mes salutations les plus cordiales,



Secrétariat :

Chrystelle Emerit

Tél : 02 72 56 65 07. Mél : Chrystelle.emerit@ac-nantes.fr

Rectorat de Nantes, 4 chemin de la Houssinière – BP 72616